



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
**COMMUNE DE RODEMACK**  
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE  
57570 – TEL. 03 82 83 05 50  
E-mail : [commune-de-rodemack@wanadoo.fr](mailto:commune-de-rodemack@wanadoo.fr)

Rodemack, le 10 février 2025

**Objet : Inscription de votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2025-2026**

Madame, Monsieur,

Les inscriptions pour l'école Maternelle « Le Petit Prince » se feront en Mairie du 10 au 14 mars 2025 aux horaires de permanence : tous les matins de 8h à 12h et les mardis et vendredis de 13h30 à 18h.

Sont concernés :

- Les enfants de la commune de Rodemack (y compris Esing, Faulbach et Semming) nés en 2022.
- Tout nouvel élève ayant récemment emménagé dans la commune.

Il est également possible de faire parvenir les documents énumérés ci-dessous par mail au secrétariat ([commune-de-rodemack@wanadoo.fr](mailto:commune-de-rodemack@wanadoo.fr)), à savoir :

- Copie du livret de famille ainsi que la carte d'identité de l'enfant (si l'enfant en possède une)
- Un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (facture d'eau, d'électricité, etc.)
- Numéro de téléphone portable et adresse mail de chaque parent.

Un certificat d'inscription vous sera transmis par la Mairie et devra ensuite être remis, accompagné du carnet de vaccination de votre enfant, avant le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à Madame JEUNET, Directrice de l'école maternelle, par mail : [ce.0572049@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572049@ac-nancy-metz.fr).

Pour les nouvelles familles qui le souhaitent, il vous est possible de rencontrer Madame JEUNET sur rendez-vous uniquement le 01<sup>er</sup> avril 2025 aux horaires d'école : 8h45-12h15 + 14h00-16h30.

**Olivier KORMANN,**  
**Maire de Rodemack**



Accueil tous les matins de 8h à 12h et les mercredis et vendredis de 13h à 17h

Mairie de Rodemack – 39 Place Baron Charles de Gargan 57570 RODEMACK  
03 82 83 05 50 – [commune-de-rodemack@wanadoo.fr](mailto:commune-de-rodemack@wanadoo.fr)